

TERRITOIRE

L'aire urbaine de Niort, une réelle attractivité à cultiver

L'aire urbaine de Niort offre de bonnes conditions d'emplois : plus de CDI, moins de temps partiel, forte présence des femmes dans l'emploi, chômage faible. Avec une part de cadres qui augmente fortement, la précarité est moins marquée qu'ailleurs. La présence historique de mutuelles d'assurance explique en grande partie ces conditions favorables. Leur secteur offre 18 % des postes, juste derrière l'emploi public. Ces emplois, notamment dans la fonction gestion, contribuent à faire de Niort l'une des aires les

plus «métropolitaines» de France, malgré sa taille. 7 touristes sur 10 y viennent d'ailleurs pour affaires. L'informatique, les matériels électriques et la métallurgie sont des secteurs s'affirmant peu à peu dans l'aire. Ces atouts économiques expliquent le rebond démographique de l'aire dans les années 2000, majoritairement dû à l'arrivée de population active et d'enfants sur le territoire. Ils s'installent plus souvent en périphérie du pôle urbain. Le nombre d'actifs de l'aire devrait ainsi continuer d'augmenter d'ici 2035.

Alors que la crise économique touche tous les territoires, l'aire urbaine de Niort (*encadré : l'aire urbaine, territoire de l'étude*) se défend mieux que d'autres. Le taux de chômage y demeure inférieur à la plupart des territoires comparables (*cf. définition «référentiel»*). Malgré quelques grosses liquidations en 2008 et 2009, l'aire urbaine de Niort résiste. Le cadre de vie y est préservé et les conditions d'emploi sont favorables.

Plus de CDI, moins de temps partiel

En 2009, quatre emplois sur cinq sont des contrats à durée indéterminée (CDI) ou titulaires de la fonction publique (+2,5 points par rapport au

référentiels). Les autres types de contrats (CDD, intérim, stages, etc...) sont moins nombreux que dans le référentiel, de même que les non-salariés. Le temps partiel, qui peut contribuer à la précarité des emplois, est également moins répandu dans l'aire niortaise. Dans l'aire comme dans le référentiel, 6 % des hommes sont à temps partiel. La part des femmes à temps partiel, en revanche, est moindre dans l'aire niortaise (28 %, contre 30 % dans le référentiel).

Des conditions d'emploi favorables aux femmes

L'aire de Niort offre en effet de bonnes opportunités d'emploi pour les femmes. En 2009, elles occupent

plus de la moitié des emplois de l'aire urbaine. Ce cap a été franchi depuis 1999, où seuls 48 % des emplois étaient féminins.

Entre 1999 et 2009, elles sont devenues majoritaires dans les emplois des professions intermédiaires (55 % de ces emplois en 2009). Leur suprématie s'est accrue chez les employés : dans l'aire niortaise, elles y représentent plus de quatre emplois sur cinq. Dans toutes les autres catégories socioprofessionnelles (PCS, *cf. définition*), elles demeurent minoritaires.

La féminisation des emplois dépend de la PCS : les emplois sont plus féminins dans l'aire de Niort que dans le référentiel pour les professions

intermédiaires, employés, cadres et professions intellectuelles supérieures. En revanche, les ouvrières, agricultrices exploitantes, artisanes, commerçantes et cheffes d'entreprises y sont moins nombreuses (en part de la PCS).

Beaucoup de cadres, peu de précarité

Le nombre de femmes cadres est d'autant plus important que les cadres et professions intellectuelles sont très présents sur le territoire. En 2009, ils représentent plus de 15 % des actifs (cf. définition), soit 3 points de plus que dans le référentiel (illustration 1). Elle a accompagné d'importantes créations d'emplois : l'aire a gagné près de 12 000 emplois en dix ans.

En conséquence de ces nombreux emplois de PCS élevées, les revenus dans l'aire urbaine sont plus élevés que dans le référentiel. Les situations de précarité y sont moins nombreuses. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Niort est plus bas que partout ailleurs dans le référentiel. La crise n'épargne pas l'aire urbaine, mais les chocs sur le marché de l'emploi y sont mieux absorbés qu'ailleurs.

Les mutuelles d'assurance, moteur de l'économie locale

La présence historique des mutuelles d'assurance, à Niort, explique ces bonnes conditions d'emploi. 18 % des postes (cf. définition) de l'aire dépendent du secteur des activités financières et d'assurance, en 2010. On dépasse tout juste les 3 % dans le référentiel. Ce secteur est la principale et très forte spécificité de l'aire urbaine (illustration 2). La fonction publique est le premier employeur de l'aire (23 % des postes), mais elle est moins présente que dans le référentiel (-3,6 points), donc sous-spécifique. C'est aussi le cas de la plupart des secteurs d'activité de l'aire (hors assurances).

Les activités connexes des mutuelles produisent un effet d'entraînement sur l'économie locale. 16 000 postes sont entretenus par la présence de sièges de mutuelles d'assurance à Niort, incluant les emplois directs et les emplois nécessaires à la satisfaction

L'aire urbaine, territoire de l'étude

La sixième grande aire la plus périurbaine

En 2010, 151 250 personnes résident dans l'aire urbaine de Niort (cf. définition et illustration 6). L'aire est composée de 77 communes, dont 3 en Vendée.

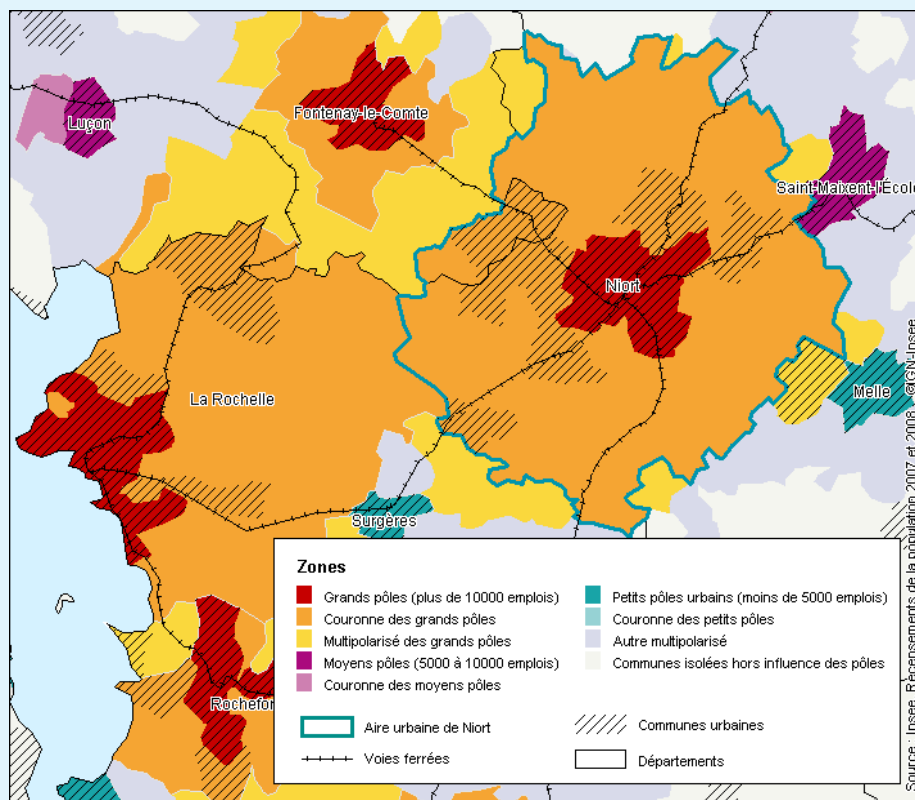
70 130 personnes résident à Niort, Aiffres, Chauray, Bessines. Ces communes forment le pôle urbain de Niort, autour duquel s'articule le fonctionnement économique et démographique de l'aire. 46 % de la population de l'aire y résident. C'est très peu : il n'y a que cinq grandes aires où le ratio est plus faible, en France (sur 241). Les caractéristiques typiquement niortaises, comme celle-ci, sont mises en avant par la comparaison avec un référentiel d'aires urbaines de population et structure proches (cf. définition).

Un pôle urbain peu dense au patrimoine naturel préservé

La densité du pôle est relativement faible : 575 hab./km², contre 658 hab./km² dans le référentiel. Cette faible densité est une forte caractéristique du pôle urbain de Niort. Ainsi, plus de 37 % des terres du pôle de l'aire urbaine sont arables, presque deux fois plus que dans le référentiel. Dans une moindre mesure, la couronne également est moins dense que le référentiel (65 hab./km² contre 67 hab./km² dans le référentiel), principalement parce que les communes urbaines (cf. définition) de la couronne sont peu denses.

L'aire urbaine de Niort, mitoyenne de l'aire de La Rochelle, proche de l'Atlantique

Zonage en aires urbaines, unités urbaines et territoires d'étude (voir définition) (illustration 6)



des besoins des ménages d'actifs des mutuelles. Les salaires générés par ces emplois impactent le niveau de vie de 33 000 personnes.

Cet effet d'entraînement agit aussi sur les ressources humaines : en attirant des salariés sur le territoire, elles attirent des couples ou des familles. Le conjoint qui ne travaille pas dans les mutuelles constitue une réserve de main d'œuvre disponible pour les autres établissements de l'aire. Les mutuelles entretiennent ainsi l'attractivité économique du territoire : la présence de compétences et de revenus élevés est un motif d'implantation d'établissements, en quête de main d'œuvre qualifiée et de consommateurs.

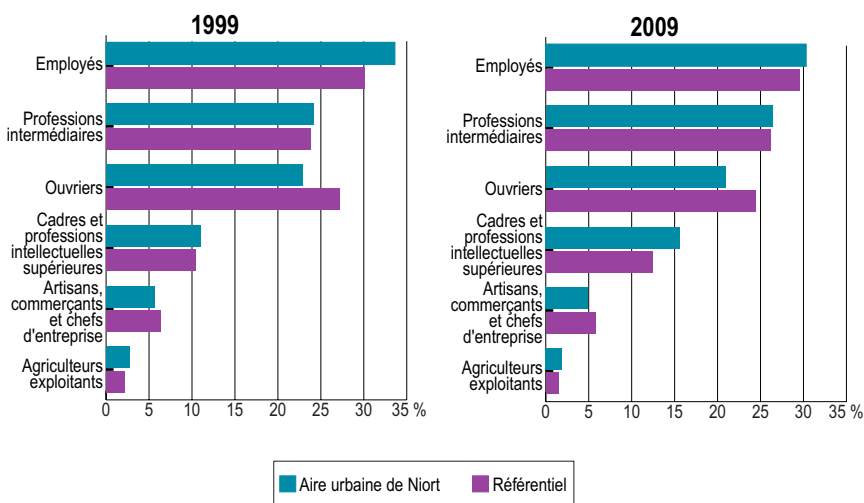
Quelques spécificités dans l'informatique et l'équipement électrique

La présence des mutuelles induit une demande en services informatiques et services aux entreprises. C'est pourquoi l'aire urbaine est également spécifique dans quelques secteurs de moindre poids dans l'emploi : les activités informatiques et services d'information, les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, la fabrication d'équipements électriques. L'importance du secteur informatique, secteur encore jeune, pourrait croître au fil des années. Ses effectifs ont plus que doublé entre 1999 et 2010, augmentant notamment dans l'informatique d'entreprise au service des mutuelles. Ils représentent désormais 1,9 % de l'emploi, contre 0,9 % en 1999. Dans le référentiel, ils représentent 0,6 % des emplois en 2010, soit une quasi-stagnation depuis 1999.

En 2010, les huit plus gros établissements de l'aire dépendent soit des mutuelles, soit de la fonction publique. Le neuvième établissement employeur de l'aire est le siège d'une entreprise métallurgique. Il offre plus de 700 postes, en hausse régulière depuis plusieurs années. L'économie de Niort est donc atypique : de nombreux sièges de grandes entreprises, d'une part ; d'autre part, des secteurs spécifiques dépendants des nouvelles technologies, en pleine croissance.

Entre 1999 et 2009, le nombre de cadres explose

Part d'actifs selon la profession et catégorie socioprofessionnelle (en %) (illustration 1)

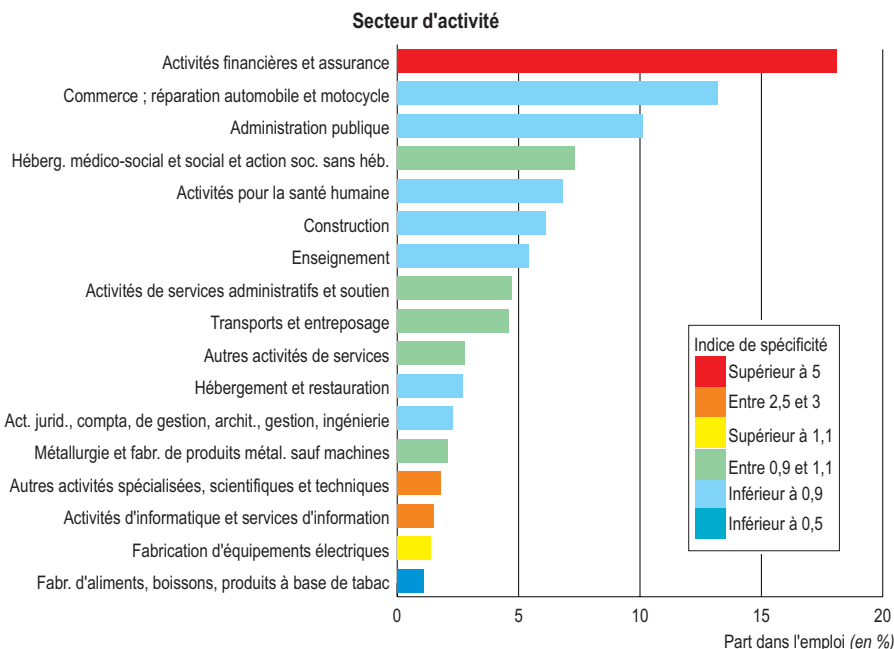


Note de lecture : En 1999, dans l'aire urbaine de Niort, 23 % des actifs étaient ouvriers. 27 % des actifs du référentiel étaient ouvriers. En 2009, 26 % des actifs de l'aire urbaine de Niort exercent une profession intermédiaire.

Source : Recensements de la population 1999 et 2009, exploitations complémentaires lieu de travail.

Mutuelles très spécifiques, ainsi que les activités scientifiques, l'informatique et la fabrication d'équipements électriques

Part de l'emploi pour les principaux secteurs de l'aire et indice de spécificité par rapport au référentiel (illustration 2)



Note de lecture : Les postes salariés sont répartis en 38 secteurs d'activité. Les secteurs offrant moins de 1 % des postes de l'aire ne sont pas représentés. L'indice de spécificité d'un secteur est égal au rapport entre la part des postes de ce secteur dans l'emploi de l'aire urbaine divisée par cette même part dans l'emploi du référentiel. Selon que l'indice est inférieur ou supérieur à 1, l'aire urbaine est sur ou sous-spécifique par rapport au référentiel pour ce secteur.

Exemple : Les activités financières et d'assurance représentent 18 % des postes salariés. C'est le premier secteur d'emploi de l'aire urbaine. Ce secteur est très spécifique : la part des postes du secteur dans l'aire est plus de cinq fois plus élevée que la part des postes de ce secteur dans le référentiel.

Source : Insee, Clap 2010

Une aire métropolitaine

Les cadres des fonctions métropolitaines (cf. définition) sont très nombreux dans l'aire : en 2010, ils représentent 11 % de l'emploi. L'aire de Niort fait ainsi partie des aires les plus métropolitaines de France, concurrençant des aires comme Nantes ou Bordeaux.

Les emplois de la fonction gestion sont très présents dans l'aire, grâce aux mutuelles. Ils sont un moteur de l'économie locale. La fonction conception-recherche est aussi très spécifique à l'aire urbaine de Niort. Son importance a fortement crû depuis 1999. Le développement informatique et la recherche sont les deux principaux domaines de conception-recherche dans l'aire urbaine. L'innovation des petites et moyennes entreprises (de 10 à 249 salariés) est principalement orientée vers l'amélioration de leurs processus de production.

Prépondérance du tourisme d'affaires

Accompagnant le caractère très métropolitain de l'aire urbaine de Niort, le tourisme d'affaires représente sur l'année sept nuitées sur dix. Au cours de l'année 2012, les touristes d'affaires ont ainsi passé quelques 223 200 nuitées sur le territoire, 27 100 de plus qu'en 2010. Le tourisme de loisirs, sur l'aire urbaine, n'a qu'une faible ampleur : associé au Marais poitevin, il est de courte durée, parfois même excursionniste (une journée, sans nuitée). Il augmente malgré tout : +10 400 nuitées entre 2010 et 2012.

+ 10 % de population en dix ans

À une époque où les actifs qualifiés sont de plus en plus prêts à déménager pour trouver un emploi, cette particularité niortaise explique en partie la forte attractivité démographique dont bénéficie l'aire, portée par l'offre d'emplois. L'aire a ainsi gagné 10 % de population entre 1999 et 2009, soit près de 14 000 habitants. C'est un rebond très fort : entre 1990 et 1999, elle n'en avait gagné que 3 000. Les deux-tiers de cette croissance sont dus aux migrations (illustration 3). C'est un phénomène nouveau : entre 1975

et 1999, l'attractivité de l'aire urbaine n'avait eu de cesse de décroître, comme dans le référentiel. Dans les années 90, l'aire n'avait quasiment pas gagné de population par les migrations. Depuis 1999, l'attractivité migratoire a augmenté trois fois plus vite sur le territoire que dans le référentiel.

Le solde migratoire des jeunes adultes (18-23 ans) est fortement négatif : hors des filières d'enseignement des métiers de l'assurance, il n'y a pas d'université à Niort, et peu de filières d'enseignement supérieur (illustration 4). Un grand nombre de ces jeunes se dirige vers Poitiers au moment des études : le solde migratoire entre les aires de Niort et Poitiers est très négatif pour Niort.

Les nouveaux arrivants sont essentiellement des actifs entre 25 et 50 ans, notamment des familles avec des enfants. Cet apport de population en âge d'être parents explique sans doute le léger regain du solde naturel depuis 1999 (augmentation des naissances). Ils arrivent d'Île-de-France et d'aires voisines, y compris La Rochelle (encadré : Niort : trouver sa place entre Poitiers et La Rochelle). Ces nouveaux arrivants sont très qualifiés. 43 % des non scolarisés sont diplômés du supérieur : beaucoup plus que les

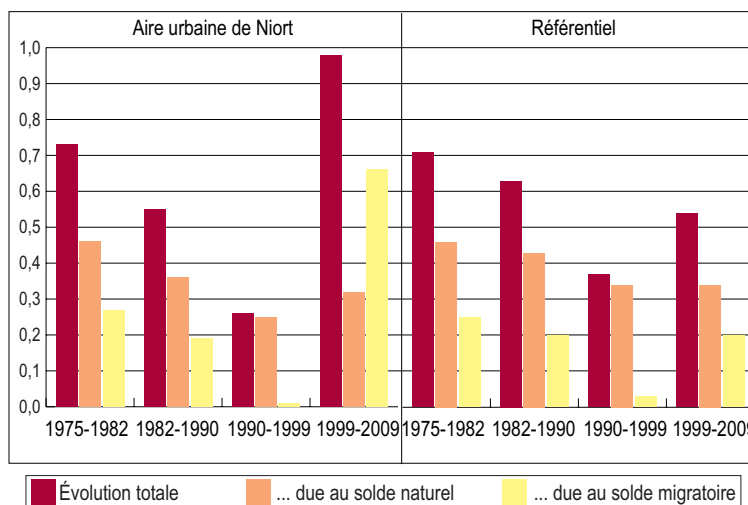
résidents stables de l'aire urbaine (20 %) et plus que les nouveaux arrivants dans le référentiel (39 %). Ces caractéristiques appuient l'idée de migrations de travail, davantage que de migrations d'agrément (retraite, cadre de vie, haliotropisme, ...).

Périurbanisation : un habitat toujours plus dispersé

La forte croissance de la population de l'aire s'accompagne d'une poursuite de la périurbanisation, c'est-à-dire la tendance à vivre de plus en plus loin des centres-villes. Les installations dans le centre de l'aire concernent deux types de population : d'une part, les nouveaux arrivants des catégories sociales les plus élevées, et d'autre part, les jeunes qui ne quittent pas le territoire. Ces derniers s'y installent pour suivre des formations d'enseignement supérieur court ou pour un premier emploi. Souvent moins mobiles, plus locataires et plus précaires que leurs aînés, les jeunes privilégient la proximité de l'emploi. Ces déménagements vers le centre sont très inférieurs aux déménagements vers la périphérie, en quête de foncier abordable et de cadre de vie agréable. Les familles et la plupart des nouveaux arrivants s'installent ainsi dans les première et deuxième couronnes.

D'une croissance migratoire nulle dans les années 1990 à + 0,65 % par an dans les années 2000

Évolution de la population sur l'aire urbaine de Niort et dans le référentiel sur les périodes intercensitaires de 1975 à 2009 (illustration 3)



Note de lecture : Entre 1990 et 1999, la population a augmenté d'environ +0,26 % par an dans l'aire urbaine, presque exclusivement grâce au nombre plus élevé de naissances que de décès. Sur la même période, dans le référentiel, la population a augmenté de +0,37 % par an.

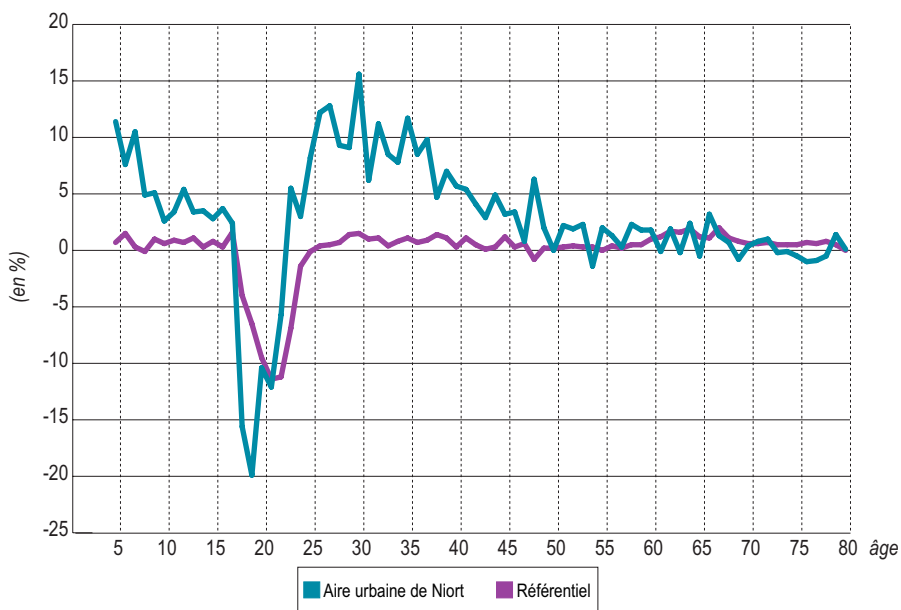
Sources : Insee, Recensements de la population 1975 à 1990 dénombrements - Recensements de la population 1999 et 2009, exploitations principales - État civil.

Outre un emploi, la population recherche aussi un accès facile aux commerces, services et loisirs. Ainsi la croissance de population a été la plus forte dans l'est de l'aire urbaine, à proximité de l'axe Niort–La Crèche–Saint-Maixent-l'École : cet espace concentre à la fois les emplois et une grande quantité et variété d'équipements.

Les mobilités quotidiennes augmentent en distance, en temps et en émissions de CO₂. La faible densité du territoire conduit 87 % de la population à utiliser la voiture pour ses navettes quotidiennes, alors qu'ils ne sont que 81 % dans le référentiel. En effet, alors que l'habitat se disperse, l'emploi, lui, demeure très concentré. 71 400 emplois sont fournis dans l'aire niortaise : les trois quarts se trouvent à Niort, Chauray ou La Crèche. Cette concentration génère d'importantes migrations pendulaires orientées vers le pôle urbain. L'aire urbaine offre 4 000 emplois de plus qu'elle n'a de résidents actifs occupés : des actifs viennent donc y travailler depuis l'extérieur du territoire. Comme certains résidents de l'aire travaillent hors de l'aire, les déplacements journaliers sont considérables : quelques 7 300 actifs font ainsi la navette entre l'aire urbaine et le sud des Deux-Sèvres, dans un sens ou dans l'autre.

À partir de 23 ans, de nombreux actifs entrent sur le territoire

Impact des migrations sur 5 ans par âge (illustration 4)



Note de lecture : Le champ est composé des résidents de l'aire urbaine (AU) âgés de 5 ans à 80 ans, ayant déclaré un lieu de résidence 5 ans auparavant différent de l'AU (entrants) et des résidents du reste de la France (y compris DOM) ayant déclaré l'AU comme lieu de résidence antérieur (sortants). L'âge des individus vaut à la date du recensement. Le solde migratoire de l'AU avec le reste de la France est rapporté à la population qui aurait été celle de 2008 en l'absence de migrations.

Source : Insee, Recensement de la population 2008, exploitation principale

Développer la culture de l'anticipation

La Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) a souhaité, au regard de ses problématiques territoriales spécifiques, s'engager dans des démarches résolument prospectives, fondées sur une véritable «culture de l'anticipation». À ce titre, l'agglomération de Niort a initié, à travers la constitution d'un comité de veille multi-partenarial, différentes analyses exploratoires. Citons, ici, pour mémoire, le travail entrepris à propos des «Mobilités à l'horizon 2035» ou encore la réflexion concernant l'évolution de l'environnement institutionnel de notre agglomération et à ses relations avec les territoires voisins. Dans le même esprit, la CAN conduit, depuis le début de l'année 2013, un nouvel exercice de prospective, intitulé, «Aire Urbaine de Niort 2030», visant à la co-production de scénarios du futur. En appui de cette animation participative, la CAN a alors sollicité le concours actif de l'Insee, en vue d'établir un portrait socio-économique approfondi de cette aire urbaine, identifiant ainsi les tendances majeures qui intéressent l'avenir du territoire niortais.

Geneviève Gaillard, Présidente de la Communauté d'Agglomération de Niort

D'ici 2035, le nombre d'actifs augmenterait

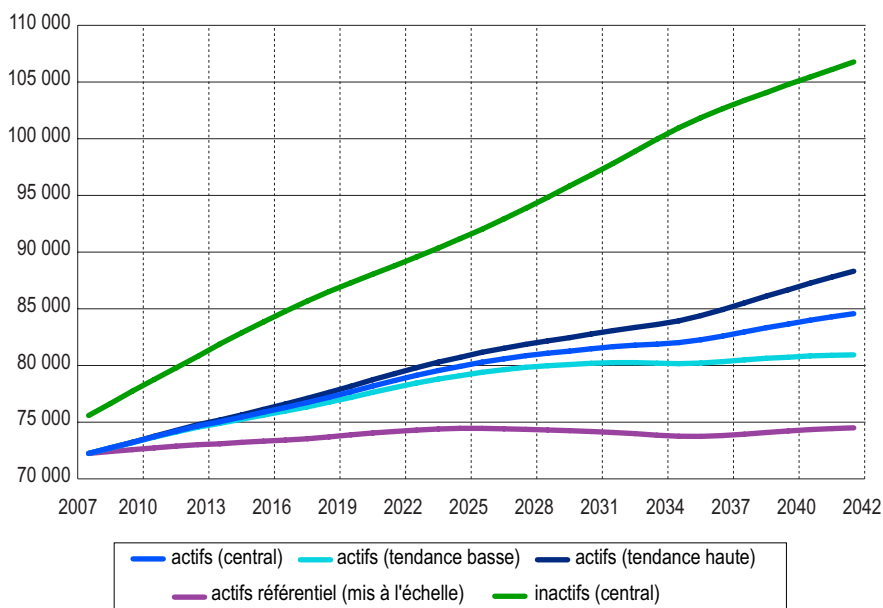
Si les bonnes tendances démographiques actuelles se poursuivent, 184 000 personnes habiteraient l'aire de Niort en 2035. Mais le vieillissement de la population va l'impacter fortement et faire croître le nombre d'inactifs. En 2035, plus de 100 000 habitants seraient des inactifs (illustration 5). Le nombre d'actifs augmenterait moins vite que le nombre d'inactifs. L'aire niortaise demeurerait favorisée : dans le référentiel, la population active n'augmenterait quasiment pas, alors que le nombre d'inactifs exploserait.

Un des principaux enjeux de l'avenir est de pérenniser le rebond d'attractivité de l'aire urbaine, en faisant mieux connaître les atouts d'un territoire qui doit affirmer sa place entre Poitiers et La Rochelle.

Nadège PRADINES

La population active augmenterait beaucoup moins que la population inactives

Projections de population active et inactives, selon trois scénarios et dans le référentiel (illustration 5)



Note de lecture : Le scénario central implique notamment un maintien à l'identique dans les décennies à venir des quotients de migration associés aux comportements migratoires moyens de la période 2000-2008 (avec surreprésentation des années médianes).

En 2007, la population inactives de l'aire urbaine de Niort est légèrement supérieure à 75 000.

En 2040, si les dynamiques démographiques actuelles se maintiennent, il y aurait 105 000 inactifs dans l'aire urbaine. Selon l'optimisme des prévisions, on peut en espérer entre 81 000 (tendance basse) et 88 000 actifs (tendance haute) dans l'aire urbaine. Dans le référentiel, le nombre d'actifs n'augmenterait quasiment pas sur ces 35 années.

Source : Insee, Omphale 2010

Référentiel

Groupe d'aires urbaines permettant de dégager les caractéristiques vraiment spécifiques du territoire. Il est construit à partir d'aires urbaines présentant des similitudes avec l'aire niortaise (de 120 000 à 200 000 habitants, part du périurbain supérieur ou égal à 25 %, pas de préfecture régionale ou université, etc.). Le référentiel contient les aires urbaines suivantes : Angoulême, Beauvais, Béziers, Blois, Bourges, Chalon-sur-Saône, Chartres, Colmar, Quimper, Saint-Brieuc et Valence.

Pour en savoir plus

Ce décimal est la synthèse du dossier d'étude disponible sur insee.fr, dans la rubrique téléchargement. En particulier, il contient des références bibliographiques et méthodologiques détaillées.

Niort : trouver sa place entre Poitiers et La Rochelle

Située sur l'axe La Rochelle-Poitiers-Châtelleraut, l'aire urbaine de Niort doit trouver sa place entre les deux pôles les plus dynamiques de la région.

Niort ne bénéficie ni d'haliotropisme, ni d'une image forte auprès des Français

L'aire de Niort et celle de La Rochelle sont limitrophes, et peu de Français le savent. Grâce à un fort solde migratoire, la population de l'aire urbaine de La Rochelle augmente encore plus vite que celle de Niort. L'aire de La Rochelle bénéficie de deux avantages majeurs sur Niort. En premier lieu, c'est une aire côtière, fortement sujette à l'haliotropisme (attirance naturelle des populations pour les littoraux). En second lieu, La Rochelle bénéficie d'une image forte, tandis que la plupart des Français ne savent pas placer Niort sur une carte.

Quant à Poitiers, c'est une capitale régionale et une ville universitaire. Mais Niort a des atouts à faire valoir.

Un positionnement géographique stratégique

Le positionnement géographique de Niort est stratégique : le territoire offre une bonne accessibilité routière (nœud autoroutier A83-A10), une proximité avec la façade Atlantique et le port maritime de La Rochelle, et une desserte TGV. Le territoire est ainsi ouvert sur le sud-ouest de la France et sur la péninsule ibérique. Le projet de Niort Terminal, plateforme multimodale régionale, peut permettre à l'aire de pérenniser son dynamisme économique et de jouer un rôle structurant dans le réseau d'aires picto-charentaises. La réalisation de cette ambition nécessitera la création d'emplois des fonctions commerce inter-entreprises et transport-logistique, deux fonctions actuellement sous-représentées dans l'aire urbaine.

Habiter près de La Rochelle, mais travailler à Niort

Les opportunités d'emploi sont très favorables pour les couples bi-actifs y compris dans les PCS supérieures (cf. définition). En effet, dans l'aire de Niort, les caractéristiques d'emploi des femmes sont très bonnes (voir corps de l'étude), ce qui n'est pas autant le cas à La Rochelle. La proximité des aires de Niort et La Rochelle permet notamment aux couples bi-actifs de travailler l'un à Niort, l'autre à La Rochelle. Actuellement, davantage de résidents de l'aire de La Rochelle viennent travailler dans l'aire de Niort que l'inverse : la population semble privilégier la résidence à proximité de La Rochelle, quitte à parcourir une longue distance pour venir travailler dans le pôle de Niort. Cette tendance pourrait s'atténuer, voire s'inverser. Entre 2003 et 2008, les déménagements de l'aire de La Rochelle vers celle de Niort ont été plus importants que ceux en sens inverse. L'attractivité résidentielle de Niort se renforce.

Définitions

Grande aire urbaine (AU), pôle urbain

Aire d'influence d'une unité urbaine offrant plus de 10 000 emplois (le pôle urbain). La couronne périurbaine de l'aire est formée par les communes dont 40 % des actifs occupés travaillent dans le pôle ou dans les autres communes attirées par le pôle. Les autres aires (moyennes, petites) ont des seuils d'emploi inférieurs.

Unité urbaine et communes urbaines ou rurales

Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Les communes constituant des unités urbaines sont des communes urbaines. Toutes les autres communes sont dites rurales.

Fonctions, cadres des fonctions métropolitaines

Regroupements de professions adaptés à l'analyse de l'emploi local. On considère le domaine d'exercice d'un individu, quel que soit le secteur d'activité de son entreprise. Cinq fonctions dites « métropolitaines » : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Les cadres et chefs d'entreprises de ces fonctions sont les cadres des fonctions métropolitaines.

Actifs, actifs occupés, inactifs

La population active regroupe la population active occupée (en emploi) et les chômeurs en recherche d'emploi. Conventionnellement, les inactifs sont les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage.

Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salaire ou non). La PCS des chômeurs est celle de leur dernier emploi.

Emplois, postes

Un poste peut être occupé par deux emplois à temps partiel. Une personne peut occuper plusieurs postes. Les emplois sont fournis par le recensement de la population (donnée lissée sur 5 ans). Les postes sont fournis par la source CLAP (sur les seuls salariés). Dans l'aire de Niort, il y a 71 400 emplois et 63 600 postes.

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 972 724 000 (tarification appel local)

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
Coordination rédactionnelle : Didier BLAIZEAU, Gérard MOREAU,
Laurent DIAZ et Boris SIMON
ISSN 0221-1068